

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2011-2016 n°55 Introduction d'une gestion électronique des documents (GED) et concrétisation des nouveaux plan de classement et concept d'archivage

Rapport de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes : Anne Beck-Thentz
Lucette Schmutz, rapporteur

MM. Olivier Barras, Président
Pierre-François Charmillot
Michel Deruaz
Christian Hay
Olivier Paley

s'est penchée, le 22 septembre 2014, sur l'aspect financier du préavis municipal relatif à l'introduction d'une gestion électronique des documents (GED) et concrétisation des nouveaux plan de classement et concept d'archivage.

Remarques de la Cofin

Celles-ci repose sur la forme des conclusions plutôt que sur le fond (les CHF 175'000 engagés ne sont pas contestés par la majorité des membres). A savoir, quelle est la part réelle des investissements et la part de frais de fonctionnement dans ce préavis ?

Si aucun membre ne conteste que les frais de travaux à effectuer dans le local d'archives de la Couronne sont un investissement, la question se pose pour l'achat du logiciel et les frais inhérents. L'évolution rapide du matériel logistique justifie-t-elle un amortissement de 5 ans alors que ce matériel risque d'être changé avant la fin de celui-ci ? La Commission a estimé qu'il s'agit là de frais de fonctionnement.

Donc, la Commission des Finances aurait préféré que les conclusions du PM 55 soient rédigées ainsi :

1. Accorde un crédit complémentaire au budget 2014 de CHF 132'000- pour les frais d'étude, l'acquisition du logiciel ELO, du matériel requis et la mise en œuvre de la solution GED.
2. Octroie un crédit de CHF 43'000.-pour les travaux à effectuer dans le local d'archives de la Couronne et autorise la Municipalité à amortir cette dépense sur une période de 5 ans.

CONCLUSION

Malgré, les considérations ci-dessus, la Commission permanente des finances vous demande à la grande majorité de ses membres (6 voix pour et une abstention) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis 2011-2016 / n° 55 la Municipalité du 31 juillet 2014

Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet

Entendu le rapport de la Commission permanente des finances

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

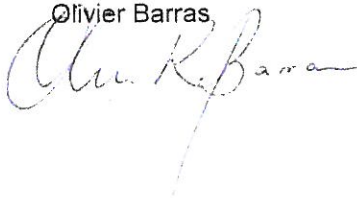
1. Autorise la Municipalité à acquérir une solution de gestion électronique des documents (GED) pour l'administration communale et à concrétiser les nouveaux plan de classement et concept d'archivage.
2. Octroie à la Municipalité un crédit de CHF 175'000.- pour la réalisation de ces objectifs.
3. Autorise la Municipalité à contracter un emprunt de CHF 175'000.- à cette fin auprès de l'établissement bancaire qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses, à imputer sur le compte n° 9146.28 « Gestion électronique des documents (GED) ».
4. Autorise la Municipalité à amortir cette dépense sur une période de 5 ans.

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 24 septembre 2014

Le Président

Olivier Barras



Le rapporteur

Lucette Schmutz

